

Intervention des pompiers chez moi

Par Caboclode, le 02/01/2019 à 16:54

La nuit de la Saint Sylvestre les pompiers ont pénétrés dans mon jardin (là où est ma maison) sans mon autorisation, sans sonner à la porte et en enjambant le portail de la rue.

Une véritable invasion : 10 pompiers + 3 agents de police.

Au motif que les pompiers auraient reçus un appel téléphonique d'urgence qui les informait qu'une personne gémissait dans mon jardin ! Ce qui leur a permis de constater que tout était tranquille.

Ils ont exigé de visiter le jardin, ce qu'ils ont fait!

Violation de domicile ou non ?

Par fabrice58, le 03/01/2019 à 05:38

Violation de domicile : non.

Par Visiteur, le 03/01/2019 à 08:11

Bonjour,

porter plainte contre les pompiers ? Vous allez devenir la risée du quartier ! Voir même la tête de turc ! Et je doute que votre plainte aille très loin ! Si ils ont cru à un cas de danger de mort, ils interviennent un peu comme ils veulent je pense ?